



## SOMMAIRE

- Le mot du maire
- La vie de la commune
- Les projets en cours
- Des actions passées et futures
- A propos de ...
- En bref
- État-civil
- Bloc notes - Agenda - Jeu

# BULLETIN MUNICIPAL

## Le mot du maire

Chers concitoyens,

Les élus ont le plaisir de vous présenter le bulletin municipal qui clôt la présente année. Il brosse un rapide portrait de notre action depuis près de dix mois. Il est également le révélateur du dynamisme de la commune. Il a aussi l'ambition de répondre à quelques questions que vous êtes amenés régulièrement à vous poser.

Ne voulant en rien être redondant avec le contenu du bulletin, ce préambule est donc l'occasion d'ouvrir un espace à la réflexion et à l'analyse.

Nous avons vécu une année 2014 marquée par de nombreux événements à tous les échelons. Une année qualifiée généralement de sombre à plus d'un titre : populations misérables, opprimées qui, au risque de leur vie, migrent vers un eldorado illusoire ; virus mortel que le monde médical a bien du mal à endiguer, plongeant des millions de gens dans l'angoisse et le rejet comme au temps de la peste ; foyers de guerres sur plusieurs continents plongeant le monde dans l'horreur absolue étalée au grand jour par le biais de l'image ; crise économique aigüe en Europe plongeant des millions de familles dans la crainte du lendemain avec un avenir totalement illisible...

Un avenir difficilement lisible : c'est également le lot des élus que ce soit au niveau communal, intercommunal, départemental et même régional. Depuis longtemps, on annonce la suppression d'échelons (le millefeuille doit maigrir !). Quels échelons ? la commune, échelon de proximité auquel vous êtes à juste titre tellement attachés ? Le département, échelon de proximité par l'intermédiaire du conseiller général du canton ?

A chaque jour ou presque son annonce...Ce que l'on peut avancer avec une certaine prudence : les cantons deviennent des territoires plus vastes donc moins nombreux, chacun administré par un binôme (homme + femme) avec des élections au printemps 2015. Les intercommunalités vont changer de dimensions (20 000 habitants ou moins en milieu rural) avec des compétences renforcées, sans doute au détriment des

communes. Les régions fusionnent (Rhône-Alpes + Auvergne). Entre les super intercommunalités et les super régions, y aura-t-il encore un créneau pour les communes et les départements ?

Quelles que soient les solutions retenues, force est de constater que les futures structures territoriales regrouperont plus d'habitants sur des surfaces bien plus vastes (surtout en milieu rural), donc le centre décisionnel s'éloignera de nous et l'impression d'isolement sera renforcée : tout ceci va, la plupart du temps, à l'encontre des souhaits de la population.

Un avenir difficilement lisible pour les élus de base que nous sommes car les communes vont subir des restrictions budgétaires sans précédent. Il faut savoir qu'en dehors des subventions d'investissement (de plus en plus restreintes), nos principales recettes proviennent des dotations de l'Etat et des impôts locaux. Or, d'une part, les dotations chutent (- 3.70 % entre 2013 et 2014) et la baisse se poursuivra en 2015 et d'autre part, nous –élus de la commune- n'augmenterons pas les impôts locaux en 2015 car nous sommes parfaitement conscients que la crise pèse également sur les budgets des familles.

Alors, il faut réduire les ambitions, écumer les possibilités d'aides et se lancer à la chasse aux économies : c'est la voie que nous avons choisie.

Mais, les femmes et les hommes ont une capacité de réaction et d'adaptation insoupçonnée : ils savent se rassembler, unir leurs forces, se motiver dans les moments difficiles : c'est le secret de la victoire. Les nombreux récits au sujet de la Grande Guerre à l'occasion du centenaire viennent à point nommé pour nous le rappeler.

**BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS. QUE LA SANTE ET LA REUSSITE VOUS ACCOMPAGNENT DANS CHACUNE DE VOS INITIATIVES.**

## LA VIE DE LA COMMUNE

### Rentrée des classes

Mardi 2 septembre s'est déroulée la rentrée des élèves à l'école Jean Macé. Aucun changement au niveau des professeurs, pas davantage pour le personnel d'encadrement : Isabelle Leydier, ATSEM ; Rosa Boudot et Marie Yolande Favay pour les différents services. Enfin, nous retrouvons également avec plaisir Florence Rix en tant qu'emploi de vie scolaire. L'école accueille les enfants en maternelle à partir de 2 ans révolus au 1er septembre. Les repas préparés au collège du mont Bar sont servis à l'école en liaison chaude.

L'école d'Allègre est toujours le siège du réseau d'aide spécialisé (RASED) qui couvre le secteur scolaire de Saint Paulien à Saint Pal en Chalencon. Ce réseau est animé par Roselyne Fonlupt, psychologue scolaire et Cathy Beaufils, maître E

Au niveau des rythmes scolaires, la municipalité a reconduit l'expérience tentée dès l'an dernier avec des études dirigées assurées par deux enseignants, des intervenants extérieurs diplômés les vendredis de 15 h à 16h30 et L'ATSEM qui assure chaque soir une animation pour les enfants de maternelle. Le contenu des animations sera renouvelé par rapport à l'an dernier. Il sera présenté aux parents lors de la traditionnelle réunion de rentrée. Une soixantaine d'enfants sont répartis en trois classes sous la responsabilité de : Isabelle Goux, directrice et enseignante en maternelle, de Fabienne Bousseaud enseignante en cours préparatoire et élémentaire et de Pascal Cubizolle enseignant en cours moyen.



La classe de maternelle avec Isabelle GOUX (Directrice)



La classe de Fabienne BOUSSEAUD (Cours Préparatoire et Elémentaire)



La classe de Pascal CUBIZOLLE (Cours Moyen)

## ETE 2014 Allègre, village fleuri



Chaque habitant d'Allègre a sans doute remarqué le ballet incessant de nos élues depuis ce printemps pour embellir notre village. Aidées de quelques bénévoles elles se sont appliquées pour faire d'Allègre un véritable fleurilège. Leur travail mérite d'être mis en valeur et nous les remercions pour tout ce qu'elles ont fait, c'est vraiment une réussite, jamais Allègre n'avait été autant fleuri. Du cimetière, en passant par la place de la Fontaine sans oublier celle de l'église, de la halle et du Marchédial. On ne va pas citer tous les endroits qui ont été agrémentés par ces mains expertes, ce serait trop long, même les villages de la commune n'ont pas été oubliés. Saluons également les habitants qui eux aussi ont joué le jeu en ajoutant une touche fleurie devant leur porte ou sur leur balcon. Mais plutôt que de continuer à "lancer des fleurs" à toutes ces passionnées de l'art floral nous vous proposons un "feu d'artifice" de couleurs végétales avec une série de photos de leurs délicieuses créations. N'oublions pas les employés municipaux avec leurs conseils avisés sans lesquels tout ce travail n'aurait pas été possible.



Place de la Grande Fontaine

### Et pour remercier tous les bénévoles

C'est samedi 25 octobre chez Coralie et Alain GIDON au café de la récré que se sont retrouvées autour du pot de l'amitié, gracieusement offert par la municipalité toutes les personnes qui ont participé au fleurissement d'Allègre ainsi que celles qui ont ouvert à raison de 4 heures par jour l'exposition au carrefour des créations. C'est en effet grâce à tous ces volontaires que les habitants et les nombreux touristes venus pendant la période



estivale ont pu profiter et admirer les nombreux endroits ornements par toutes ces mains expertes. Les bénévoles qui ont pris en charge l'arrosage et l'entretien de ces plantations saisonnières étaient aussi conviés. Etaient aussi invités tous les artistes qui ont exposé dans les locaux de l'ancien petit Casino improvisé pendant ces mois d'été en tant que "carrefour des créations" qui a accueilli dans le centre du bourg plus de 800 visiteurs. Nous remercions tous les participants de leur présence à l'occasion de ce moment de convivialité et nous leur donnons rendez-vous l'été prochain pour le renouvellement de l'expérience qui a connu un véritable succès.

## Trois spectacles à Allègre les 8, 9 et 10 août 2014 aux écuries du château

Trois spectacles qui nous ont enchantés dans les anciennes écuries (fin XIV<sup>ème</sup>) du Château d'Allègre, un endroit insolite et magique. Avec les moyens du bord, les organisateurs et les artistes ont su créer cette ambiance particulière, décontractée, conviviale...chaleureuse malgré la température ambiante! La musique et la peinture nous ont fait vibrer en nous faisant découvrir- un instrument à cordes, le violoncelle, si proche de la voix humaine. Une improvisation conjuguant les talents d'un artiste peintre et d'un musicien, la naissance sous nos yeux de 2 tableaux en musique. Surprenant de voir apparaître au fil du son et de l'imagination ces belles peintures. A l'issue de chaque spectacle, un verre de l'amitié, un moment partagé qui nous a permis de découvrir un peu plus ces artistes, leurs personnalités et de poser encore quelques questions.



## Chantier de jeunes avec l'association Concordia

Depuis maintenant 6 ans, la municipalité d'Allègre accueille un groupe de jeunes volontaires de l'Association Concordia. Chaque année, Concordia organise une centaine de chantiers dans toute la France. Ces chantiers durent de deux à trois semaines regroupant une quinzaine de bénévoles venus du monde entier pour participer à un projet d'intérêt général comme la restauration de patrimoine, des travaux environnementaux, des animations socio-culturelles... Du 6 au 27 août, dix jeunes (4 filles, 6 garçons) de 18 à 22 ans ont restauré le chemin d'accès à la Potence. Ils sont de nationalité coréenne, indienne et française encadrés par deux animateurs Sylvain et Marie. Jeudi 7 août, sur la place du Marchédial, la municipalité proposait un apéritif de bienvenue en présence des représentants du Comité de jumelage et de l'Association de foot, partenaires dans les activités de loisirs. La météo étant peu clémente

pour des campeurs, les bénévoles ont été installés dans l'appartement de La Poste au lieu du camping.



## La fête de la Neira des Volcans 2014.

Pour cette septième édition l'association La Neira avait invité le cheval de race Auvergne, un petit cheval mi-lourd, trapu et élégant, qu'on aperçoit sur maintes cartes postales anciennes, monté, débardant ou tirant une charrue. Le cheval d'Auvergne est désormais dévolu à la monte en promenade. Montagnard, il est calme et docile, et a le pied particulièrement sûr. Près de trois cents marcheurs ont suivi la transhumance du matin avec les ânes, les cavaliers et les brebis menées par leurs bergers.



Tous ont traversé le bourg historique d'Allègre jusqu'à La Potence où de belles photos ont pu être faites. Peu avant midi, ils ont rejoint la bénédiction, sur le pré, et les discours du maire d'Allègre, de Laurent Duplomb maire de Saint-Paulien et Président de la chambre d'agriculture, et Marie-Agnès Petit, conseillère régionale et générale. Après-midi un concours a permis de voir évoluer les chevaux de race Auvergne. Ensuite les bergers ont fait la démonstration du travail des chiens. La surprise de la journée était la foule. Pour la première fois le nombre des repas servis sur la journée a dépassé le millier.



### Le Carrefour des créations

L'idée d'ouvrir le Carrefour des créations est née d'une constatation du conseil municipal : la place du Marchédial, cœur du bourg historique a perdu de sa vitalité depuis que l'ensemble des commerces qui l'animaient ont gagné l'entrée Sud du bourg. Cette place nous paraissait pourtant particulièrement intéressante de par sa configuration, elle se déploie entre le portail de Monsieur et la chapelle Notre Dame de l'Oratoire qui, en vigiles immuables, protègent son identité. Intéressante aussi par la richesse des bâtiments qui la bordent, pour la plupart d'anciens hôtels particuliers témoins du riche passé d'Allègre. Nous nous trouvons donc devant ce problème, comment rendre une animation à cette partie du bourg qui fut autrefois grouillante de vie et qui aujourd'hui sombre peu à peu dans l'engourdissement. A la réflexion il nous a vite paru évident qu'il fallait attirer les gens en leur proposant de découvrir quelque chose de nouveau. Il n'était pas question pour nous d'ouvrir un commerce qui quelque part aurait pu être en concurrence avec le commerce local. Par ailleurs on nous dit toujours que notre village est beau, et qu'est-ce qui est plus proche de la beauté que l'art ? Rien assurément. La boucle était bouclée, dans cette belle place on ne pouvait que proposer une exposition d'artistes. Cela défini il restait à trouver les moyens, et en premier lieu un local. Il nous parut évident que le petit casino dernière boutique en activité devait être la première à porter la renaissance de cette partie du bourg. Encore nous fallait-il l'accord des propriétaires, ils nous l'ont donné sans difficulté, mettant gratuitement à notre disposition leur local pendant l'été, qu'ils en soient ici remerciés. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont participé à l'accueil du nombreux public .



Exposants : Christine Decouze créatrice de bijoux fantaisie, Jean Dujardin aquarelliste, Claudette Gazet peinture sur bois, Dominique Joumel sculpteur sur bois, Dominique Rochet sculpture sur bois, Leslie Salathe objets en cuir, Norbert Sermet aquarelliste, Elodie Tissandier création textile, Patricia Trescates peinture sur tuile, Yvette Trescartes dentelles, Monique ROSSI dentelles.

### Comité de jumelage - Pour l'Europe des amitiés vécues : "Libres ensemble"

C'est donc ce 25 juillet qu'a eu lieu au Centre George Sand d'Allègre l'événement soigneusement préparé : la Fête du 10ème anniversaire du jumelage avec Krostitz, ville allemande mitoyenne de Leipzig. La salle est pleine. Organisée sous la forme d'un banquet citoyen, la soirée accueille quelques 250 personnes, Allemands et Français mêlés, sous la présidence de l'Ambassadeur de France Claude Martin, Ambassadeur à Berlin de 1999 à 2007 (après l'avoir été en Chine), puis Président du Conseil des Affaires étrangères jusqu'en 2013. Claude Martin aborde le thème de l'entente



amicale franco-allemande, ses fondements et ses enjeux. Comment, à la suite d'une histoire tragiquement déchirée, nos deux pays sont enfin parvenus à construire ensemble un autre destin ; comment, en s'appuyant sur ce que chacun portait en lui de meilleur, ils ont trouvé la force et le génie de s'unir, tout en entraînant leurs voisins à s'unir eux aussi dans un nouveau projet pour l'Europe . Comment aujourd'hui, alors que l'Union Européenne traverse une période de difficultés, cette entente franco-allemande reste plus que jamais nécessaire pour garder le cap et relever les défis du siècle. Il dit aussi combien le rôle des citoyens et de leurs comités de jumelage a d'importance, comment rien de durable et de

profond ne peut être fait sans eux, combien la paix et l'avenir de l'Europe dépendent de nous tous. La salle tout entière écoute et se passionne. Claude Martin s'adresse au cœur en même temps qu'à la raison et la soirée va se poursuivre sur le fond d'une telle conjugaison, avec l'échange des serments de jumelage, puis la partie artistique, animée par Marie-Agnès et dont le programme mariera à l'envi toutes les générations de la musique, avec la Chorale de Krostitz et les 21 musiciens du Jazz Band de Saint-Germain, le trio guitares et voix d'Aurélien, Mélina et Léo, le saxo d'Elisabeth et le violon d'Anna-Marlen, sans oublier l'accordéon de Robert.

## Alègre Médiéval "Une escapade au Moyen Age" 22ème édition

C'est ainsi, à chaque fois que le mois de juillet bascule dans sa seconde quinzaine. L'antique forteresse d'Allègre s'habille d'un blason de gueule et or, la place du Marchédial s'anime d'une foule bigarrée, la potence semble revigorée et la porte de Monsieur plus que jamais empruntée. Ce sont les fêtes médiévales. Alègre Médiéval, c'est son nom, est devenu un évènement incontournable de la saison estivale. De la porte de Monsieur à la potence, la cité Médiéval d'Allègre s'ouvrait le samedi 19 juillet à 14h avec spectacle de danse Médiévale des enfants de l'école primaire de Céaux d'Allègre, suivi de saynètes "La vilénie d'un capitaine" tiré d'un fait historique local, spectacles de rue et musicaux. Au programme: un grand marché composé d'une vingtaine d'exposants, divers ateliers traditionnels allant du travail du cuir à la frappe de monnaie, en passant par la fabrication d'armures et de parchemins. Pour les enfants, un espace ludique composé de jeux dits "d'époque" avec quilles, peinture sur bouclier, petites arbalètes, poterie...encadré par l'association Soleil Devant et camp enfant encadré par des animateurs diplômés. Les organisateurs remercient les bénévoles ayant participé au bon déroulement de ces deux jours ainsi que du soutien des collectivités territoriales. Et Médiévalement vôtre, tel est le mot d'ordre de la présidente Aurélie Milcent.



## Un nouveau restaurant à Allègre "Saveurs d'Ailleurs"

En ce début d'été 2014 nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau restaurant dans notre village. Celui-ci est situé rue du Mont bar à deux pas de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Il répond au nom évocateur de "Saveurs d'Ailleurs". En effet, outre la cuisine traditionnelle le chef vous propose également des spécialités polonaises



## Du changement dans l'entreprise "Dynamique Bois Charpente"

Alain Duchampt a cédé son entreprise à Vincent Dewilde à qui nous souhaitons la bienvenue et surtout beaucoup de réussite.

### LES PROJETS EN COURS

#### Le réseau de chaleur

Les différents éléments nécessaires afin que le conseil municipal puisse se déterminer définitivement ont été rassemblés : engagement définitif des clients du réseau ; choix après appel d'offre du fournisseur d'énergie; engagement avec la banque (Caisse des Dépôts et Consignations) pour l'emprunt principal ; rédaction du règlement de service et du contrat de prestation entre la commune et le fournisseur de combustible.

Le conseil municipal, au cours de la séance du 10 octobre 2014, s'est prononcé à une très forte majorité pour la construction du réseau de chaleur.

Les travaux se dérouleront en 2015 sans doute sur l'année entière. Ils occasionneront quelques contraintes de circulation dans plusieurs rues (voir le plan du réseau dans le bulletin N° 8 de juin

2014). Une seule modification à ce plan : nous avons ajouté la rue G. Tillion (réseau court avec une très bonne densité d'usagers)

Si vous êtes situés sur le passage du réseau, il n'est pas trop tard pour demander une étude préalable en s'adressant en mairie.

Budget du réseau de chaleur : c'est obligatoirement un budget annexe à caractère industriel et commercial qui doit s'équilibrer en dépenses et recettes tant au niveau investissement qu'au niveau fonctionnement. Traduit en d'autres termes, cela signifie que le budget général de la commune sur lequel vous apportez votre contribution par le biais des impôts locaux ne sera en rien impacté.

La revitalisation du centre bourg : nous conduisons avec l'aide de plusieurs partenaires (Parc Livradois-Forez, Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, association Concordia) la réflexion qui doit conduire à la rédaction d'un projet afin de solliciter des aides (Europe, Département, Pays du Velay). Plusieurs axes ont été retenus :

- ☞ La réhabilitation d'un bâtiment en centre bourg « la coccinelle » afin d'accueillir en un même lieu, mais sur deux niveaux différents :
  - des artisans d'art locaux ainsi que quelques producteurs locaux en circuits courts ne concurrençant pas le commerce local au rez- de- chaussée haut, côté rue
  - des peintres et sculpteurs professionnels au rez- de- chaussée bas, côté jardin
- ☞ L'ouverture de quelques pas de portes où des artisans d'art pourraient exercer leur art sous l'œil des visiteurs.
- ☞ La réalisation d'une liaison pédestre à caractère culturel entre l'office de tourisme et le centre bourg Potence via les charreyrons restaurés ces dernières années.
- ☞ L'exécution de sondages partiels sur le site de la Potence en 2015 pouvant éventuellement déboucher sur de futurs chantiers de fouille.

Ce sont autant d'actions invitant aussi bien les autochtones que les visiteurs à réinvestir au moins à la belle saison le bourg médiéval. Il est évident que c'est un projet qu'il faut prévoir dès maintenant dans sa globalité, mais dont l'exécution sera recadrée au vu des subventions accordées et des moyens financiers de la commune.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : nous avons sollicité la DDT en vue de quelques aménagements et réorientations géographiques concernant la construction individuelle. La modification passe par une révision, l'AVAP sera revue en même temps. Nous disposons néanmoins d'une liste de terrains très bien situés et constructibles : n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie

## La programmation 2015 du CCAS : Le CCAS d'hier à aujourd'hui

### **Hier....**

La solidarité familiale ou la charité chrétienne furent longtemps les seules motivations d'agir en faveur des personnes les plus démunies.

C'est à la Révolution, dans le cadre de la loi du 27 novembre 1796 que sont créés les **Bureaux de Bienfaisance** qui mettent en œuvre les missions définies par la commune. Ils géraient des actions comme la soupe populaire, l'instruction, le suivi des dossiers et l'octroi des secours temporaires.

Les Bureaux de Bienfaisance sont devenus **les Bureaux d'Assistance** en 1893 puis **les Bureaux d'Aide Sociale (B.A.S)** en 1953 pour enfin devenir, en 1986, **les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S)** que l'on connaît aujourd'hui.

### **Aujourd'hui.....**

La finalité de notre action est d'**œuvrer pour le bien commun de tous les citoyens**

Les valeurs qui inspirent et animent notre action s'articulent autour de 4 mots clés :

**Ecoute, équité, impartialité, responsabilité**

Nos missions :

- Créer du lien social
- Favoriser la solidarité et l'insertion
- Soutenir la famille et l'enfant

Les actions que nous envisageons répondent à des objectifs qui sont le fruit des constats de l'évolution de notre société et des besoins de la population aujourd'hui. Le CCAS s'engage dans le choix d'un modèle social partagé pour **MIEUX VIVRE ENSEMBLE**

Contact CCAS :

*Tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, à l'accueil de la Mairie*

## **DES ACTIONS PASSES ET FUTURES**

### **Ma maison respire, moi aussi :**

Trois séances gratuites ont été conduites cet automne en présence d'une quinzaine de personnes à la salle G. Sand, proposées et animées par la Mutualité Française Auvergne avec notre concitoyen Davy Dentresangle et le CPIE avec Jean Noël Borget largement connu à Allègre. La réflexion tournait autour de l'hygiène et des pratiques courantes (dont certaines sont à proscrire...) dans la maison. Une séance a été consacrée à la connaissance de l'ambroisie, plante dangereuse car très allergisante. Grâce aux deux intervenants, ce furent trois moments amicaux et néanmoins très enrichissants. Ci –contre : l'ambroisie



### **Les commissions du conseil municipal vous accueillent :**

Nous avons invité à tour de rôle en mairie : les artisans –commerçants, les industriels, les responsables d'associations, les artisans d'art locaux, les agriculteurs. Objectif : mieux se connaître, échanger sur vos projets, vos difficultés, les intentions de chacune et chacun d'entre vous. Répondre à vos questions, vous venir en aide dans la mesure de nos possibilités.

Toutes ces rencontres se sont déroulées dans une excellente ambiance et une bonne compréhension mutuelle. Nous comptons bien les renouveler de manière régulière tout au long du mandat.

Les habitants des villages, de même que ceux du bourg ne seront pas oubliés : ça n'a pas pu se réaliser cet été pour diverses raisons, alors rendez-vous au printemps 2015.

### **L'événement Germaine Tillion** (née à Allègre) :

A l'occasion de l'entrée au Panthéon de Germaine Tillion en mai 2015, une association a vu le jour en cet automne, présidée par Jean Pierre Lauby (époux de Claudine Perbet). Les objectifs poursuivis sont :

- ☞ organiser à Allègre une journée à la mémoire de G. Tillion : ce sera **le samedi 28 mars 2015**. Vous aurez en temps voulu d'autres informations à ce sujet. D'ores et déjà, reprenez cette date car ce sera une journée importante pour la mémoire de cette dame et pour le prestige de notre village.
- ☞ rappeler à intervalles réguliers dans le futur la mémoire de G. Tillion par d'autres actions
- ☞ animer et faire découvrir notre village à de nombreux visiteurs.

## **Une exposition sur la guerre de 1914-1918**

Pendant les mois d'octobre et de novembre s'est tenue à la mairie et à la médiathèque Germaine TILLION une exposition sur la « Der des der ». C'est grâce à toutes les personnes qui ont bien voulu prêter des objets, cartes postales, photos et autres documents concernant cette époque dont nous célébrons le centenaire en ce moment que cette rétrospective a pu avoir lieu. Nous tenons à remercier tous ces généreux prêteurs sans lesquels cela n'aurait pas pu avoir lieu.



Dans le couloir de la mairie



Dans la médiathèque

## **A PROPOS DE ...**

### **Maison de santé :**

Une sixième infirmière (Ingrid Delolme) est venue compléter les équipes : nous l'accueillons avec un très grand plaisir. Madame Grange-Pelazza, podologue, est désormais présente tous les jeudis en journée entière. Le travail de recherche d'autres professionnels de santé (et en particulier d'un(e) dentiste) se poursuit activement de la part des élus. Vous avez certainement un rôle à jouer dans ces recherches en activant vos relations personnelles. Beaucoup de communes nous ont assurés que la meilleure méthode de recrutement est le bouche à oreille, bien plus efficace que tous les sites de recherches par lesquels nous sommes régulièrement démarchés.

### **Columbarium et jardin du souvenir :**

C'est l'endroit du cimetière qui accueille les cendres des défunts. On peut acheter une case du columbarium pour y déposer l'urne et ajouter une plaque qui sera fixée sur la porte de la case. Mais on peut également faire le choix de disperser les cendres dans le jardin du souvenir et apposer une toute petite plaque (voir mairie) qui sera fixée sur le tableau à cet effet. Par contre, on ne peut pas laisser déposer sur la petite dalle en ciment des plaques du souvenir comme sur un caveau, car bientôt le lieu sera encombré et l'accès au columbarium impossible.

### **Gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement :**

Nous gérons en régie (c'est-à-dire en interne, ou encore sans faire appel à un prestataire de service) ces deux réseaux. C'est une charge supplémentaire pour les employés de voirie et la secrétaire de mairie. Mais, c'est un avantage financier indéniable pour vous, usagers des réseaux, car votre facture s'en trouve allégée. Nous sommes dans une moyenne départementale basse du prix du m<sup>3</sup>.

### **Surconsommation d'eau :**

Au moment de la relève des compteurs d'eau, le fontainier vous informera en cas d'augmentation anormale de votre consommation d'eau. Pour obtenir un écrêtement de votre facture d'eau vous devrez faire réparer la fuite et présenter au service de l'eau une attestation du réparateur (facture) mentionnant la date de la réparation et la localisation de la fuite dans le mois qui suit le constat. Ne sont pas prises en compte les augmentations de volume d'eau consommée dues à des fuites sur les appareils ménagers et équipements sanitaires ou de chauffage.

### **Risque de gel des compteurs d'eau :**

Veillez à protéger votre compteur d'eau !

Avant l'arrivée du froid, les propriétaires sont priés de vérifier l'isolation de leur compteur et des tuyaux, surtout à l'intérieur (garages, granges, appentis, etc.) Les dégâts imputables au gel sont facturés à l'abonné. Appel est lancé aux propriétaires de résidences secondaires pour faire vérifier et vidanger si besoin est leur installation par un plombier, par un voisin ou par un proche dans les plus brefs délais.

### **Entretien des rues :**

La présence d'herbe peut laisser penser que la commune néglige l'entretien des rues. Mais il n'en est rien! A l'heure actuelle, une seule solution bien ancrée dans la plupart des esprits prévaut : combattre par tous les moyens la végétation dans les milieux urbanisés. Par tous les moyens, y compris et surtout en utilisant des désherbants performants et donc très nocifs pour l'environnement aussi bien naturel qu'humain. Mais les lois évoluent vers un emploi très restreint de produits chimiques avec des règles d'utilisation très strictes (pas de désherbants à proximité des lieux publics, des bouches d'eaux pluviales etc...).

Piocher ou brûler les herbes sont les options "propres". Mais il faudrait carrément affecter un employé communal à ce travail et nous n'en avons pas les moyens. Et puis, quelques herbes et autres fleurs sauvages n'ont-elles pas leur place dans nos rues ? A coup sûr bien plus que les nombreux déchets qui les jonchent... au grand dam de vous – nombreux- qui, à l'occasion de chacune de vos sorties pédestres, ramassez en bon citoyen les débris de toutes sortes ...On en connaît même qui ne sortent jamais sans leur poche à débris !!

### **Déneigement :**

Les consignes sont sans changement par rapport à l'hiver 2013-2014 (voir BM N°7 de décembre 2013)

Quelques rappels :

- ☞ Routes départementales : seule la RD 13 (St Paulien- Allègre - Sembadel) est salée, les autres RD étant sablées. Départ des chasse- neige : à partir de 4h30 sauf WE et jours fériés (5h30). Retour à 19h30
- ☞ Voies communales, rues et places : du 01/11/2014 au 31/03/2015, départ des chasse –neige à partir de 5 h suivant un circuit établi à l'avance et sans changement cette année. Les services de la mairie s'en tiennent au déneigement du domaine public sauf exceptions dûment justifiées.

**Pour un déneigement satisfaisant, veillez à garer vos véhicules correctement en vérifiant qu'ils ne gêneront en rien le passage du chasse-neige.**

**La rue Notre Dame de l'Oratoire est interdite au stationnement jour et nuit en période hivernale.**

**Le haut de la rue Porte de Ravel est souvent beaucoup trop encombré et en désordre :** il faut y remédier afin que les services municipaux puissent effectuer correctement et sans risques leur travail.

**Circuit de déneigement :** départ dépôt 5h00.

Déneigement – salage : dépôt – Châteauneuf (Margerit) – rue porte de Monsieur – mairie – maison de retraite – collège – MAS – lotissement les Narcisses – rue Germaine Tillion – rue porte de Ravel – rue ND de l'Oratoire – place du Marchédial – rue du Château – Rix – la Mouteyre – Favier – montée st Martin - chemin de la source – les Doniches – rue des Termes – Combolivières – les Astiers – rue des Roudennes – rue du bac – rue entre les jardins – rue de la cure – Châteauneuf.

Déneigement – pouzzolane : dépôt - Pendery – Menteyres – les Varnets – Sannac – Chabannes - Sassac – rd 51 – les Crozes – Sarzols – Menteyres – Chaduzias – Besses – route de Chantegrès – le Mallet – la Clède – Allègre – Salettes – Blot – le Chier – montée de Baur.

### **Solidarité en toutes circonstances :**

Elle s'exprime comme signalé par ailleurs dans ce bulletin (déchets dans les rues, fleurissement et arrosage, ouverture de l'exposition « carrefour des créations ».) Bravo et merci encore.

Votre exemple peut et doit faire des émules car il y a tant à faire : sur les trottoirs en toutes saisons (balayage, déneigement)...sans oublier la voisine ou le voisin en incapacité de le faire, en soutien aux associations lors des grandes fêtes estivales...

## **Eclairage public :**

A l'heure actuelle, la plupart des communes réfléchissent aux solutions à mettre en œuvre afin de réaliser quelques économies sur les budgets de fonctionnement, réflexion motivée par un double constat : diminution drastique et durable des dotations (aides) de l'Etat conjuguée avec l'impossibilité (au niveau de la commune j'entends) d'augmenter les impôts locaux dans une période de crise qui met en difficulté la plupart des ménages.

L'un des moyens de faire quelques économies réside dans la possibilité de réduire la consommation d'électricité au niveau éclairage

public. Beaucoup de communes ont déjà agi dans ce sens, soit en supprimant une lampe sur deux, soit en éteignant la totalité des lampadaires généralement entre minuit et 5 h du matin, soit en laissant dans cet espace de temps un ou deux axes plus fréquenté éclairés toute la nuit.

Il convient dans un premier temps d'équiper le réseau d'éclairage public afin de pouvoir appliquer l'une des mesures ci-dessus évoquée.

A la suite de quoi, nous vous informerons sur les possibilités s'offrant à nous. Une expérience sur une année pourrait être conduite, puis il serait temps de faire ensemble le point.

## **EN BREF**

**Site internet :** Bientôt un petit cadeau de fin d'année sous la forme d'une vidéo de 19 minutes intitulée « Allègre dans les années 1960 » avec notamment des images sur la fête au collège du Mont Bar, la foire de la Saint Martin et quelques autres surprises. On y reconnaîtra des personnages qui ont marqué la vie à Allègre. Pour les personnes qui n'ont pas internet, le film sera projeté Vendredi 29 mai à 14h30 au Centre George Sand à l'occasion de la " Causerie autour des anciennes photos " organisée par le CCAS.

**Vitesse aux entrées du bourg et dans les rues :** la réflexion est en cours sur la façon d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse aux entrées du bourg. Des devis sont en notre possession : réalisation en 2015.

**Signalisation :** des panneaux très visibles seront implantés aux endroits opportuns pour encourager les usagers de la D 13 à faire le détour par le bourg médiéval.

**Danger :** le sommet de la Potence est un endroit dangereux pour le visiteur non averti : des panneaux signaleront le danger (précipices)

**Fin des travaux avenue de la gare et rue des Potelleries :** les derniers poteaux EDF disparaîtront vers le milieu de l'année 2015 seulement.

**Respect du domaine public :** c'est pour les élus une lutte quotidienne : bottes de foin, voitures ventouses, rues jonchées de déchets, excréments divers...

**Collecte sélective :** vous trouverez dans ce BI n°9 une plaquette concernant ce sujet. Ceci afin de rendre plus efficace votre tri.

**Nous voulons absolument un bourg de plus en plus attrayant :** il doit être propre et fleuri. Sans une implication forte de tous les habitants, nous n'avons aucune chance d'y parvenir. Alors, plus que jamais, nous comptons sur vous.

**Chiens errants :** depuis quelques temps, des chiens errants renversent les conteneurs poubelles, sans compter les excréments sur les trottoirs, sans compter le danger qu'ils représentent pour les usagers du domaine public. La loi interdit la divagation des chiens. Si cela devait perdurer, nous prendrons les mesures qui s'imposent.

**Repas de fin d'année :** les élus se sont réunis pour un amical repas à leur frais. Le maire et les adjoints ont offert un repas à tous les salariés de la commune, comme le veut la tradition dans beaucoup d'entreprises.

## **Dégradation au cimetière :**

Le jour de la Toussaint notre communauté se préparait à honorer ses défunts dans le recueillement et la sérénité d'une belle journée d'automne ensoleillée quand la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, une

tombe de notre cimetière avait été profanée. C'est en se rendant sur le caveau de ses défunts qu'une personne avait trouvé celui-ci sans dessus dessous, les fleurs renversées, les plaques changées de place.

Mais que nous arrive-t-il ? Quand on entend parler de profanation dans les médias, jusqu'à présent nous ne nous sentions pas concernés, cela était vrai ailleurs, mais pas chez nous. Et pourtant quelqu'un a ignoré le caractère sacré d'une tombe, quelqu'un s'est arrogé le droit de détruire ce qui avait été douloureusement ordonné par une famille en deuil, quelqu'un a ravivé un chagrin par ses agissements imbéciles et irresponsables. Alors reprenons nous et rappelons à tous même s'il y a peu de chances que l'auteur de ces méfaits lise ces lignes, qu'un

caveau est une propriété privée, que c'est là où reposent ceux qui nous ont quittés, que c'est là où viennent les retrouver ceux qui les ont aimés et accompagnés au cours de leur vie, qu'intervenir sur ce caveau c'est voler leur intimité et raviver bien inutilement leur chagrin. Respecter la demeure des disparus c'est aussi respecter les vivants et ne pas rajouter à leur peine. Que cette famille éprouvée par le caractère odieux de ce geste sache que toute la communauté d'Allègre regrette profondément que de tels agissements aient eu lieu et l'entoure de toute son amitié.

### **Chez les Sapeurs-Pompiers :**

Récemment, a eu lieu au centre de secours d'Allègre la remise des diplômes d'acquis aux JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) du centre. Quelle belle école de la vie que celle des JSP ! Engagement, solidarité, respect, volonté, responsabilité ... tels sont en dehors des acquis purement techniques les maîtres mots.

Cet engagement mérite que l'on fasse plus ample connaissance :

Création de l'école : 2001

Territoire de recrutement : la communauté de communes des Portes d'Auvergne

Partenaires : SDIS (Service Départemental Incendie et Secours) – UDSP (Union Départementale des Sapeurs Pompiers) – Collège du Mont Bar.

Effectif actuel : 31 adolescents filles et garçons scolarisés au collège du mont Bar

Formateurs : 14 sapeurs pompiers du centre d'Allègre uniquement.

Nombre de JSP formés depuis l'origine : plus de 100 jeunes, dont 7 actuellement dans notre centre, 7 à Saint Paulien, d'autres à Bellevue, Saugues, Siaugues...

Fonctionnement de l'école : en période scolaire seulement, chaque samedi matin pendant 4 heures, avec un samedi par mois sur la journée entière.

Bravo aux jeunes pour leur engagement et aux formateurs pour leur disponibilité et leur dévouement.

### **Le très haut débit à Allègre grâce à la pose de fibre optique**

Quelques informations concernant le déploiement du très haut débit sur la Communauté de communes des Portes d'Auvergne. Pour résumer, actuellement (fin 2014) à Allègre nous avons un débit estimé entre 8 et 20 Mbps (méga bits par seconde) ce qui est vraiment un excellent débit. Aux alentours de 2021 nous devrions avoir un débit d'environ 100 Mb ps. C'est le débit que l'on trouve dans les grandes villes (dans certains quartiers).

La fibre optique (le câble noir qui est sur le trottoir) est engagée dans un réseau souterrain déjà en place. Ici nous sommes juste au niveau de la poste, rue du mont Bar



## ETAT-CIVIL 2014 (second semestre 2014)

### Naissances : 3

Hugo, René, Bernard FAURE -----le 26/08/2014  
Noan MARGERIT -----le 30/09/2014  
Ilan RIX -----le 16/11/2014

### Mariages : 4

Nelly PITAVY et Frédéric DESSIMOND ----- le 05/07/2014  
Séverine BORIE et Stéphane ROCHER ----- le 09/08/2014  
Céline GERARD et Sébastien CELLIER ----- le 09/08/2014  
Annabelle DA SILVA RIBEIRO et Maxime CHABANNE ---- le 20/09/2014

### Décès et transcriptions : 11

Anna MARTINEZ ----- le 18/06/2014  
Marie-Rose CHAIZE épouse de Robert PELISSIER ----- le 02/07/2014  
Simone MONTEILLARD veuve de Auguste BONNEFOY -- le 09/07/2014  
René FARIGOULES veuf de Emilie CHOSSEGROS ----- le 19/07/2014  
Claude MOREAU époux de Monique BONTURI ----- le 19/07/2014  
Marcel RAIMBAULT veuf de Suzanne JOLY ----- le 05/08/2014  
Raymond WILLETTE époux de Jeannine GIRAUD ----- le 07/09/2014  
Pauline REY veuve de Jean-Baptiste BOUCHET ----- le 08/09/2014  
Jeanne CHARRAT veuve de Gaston PASSEMARD ----- le 23/09/2014  
Georges GIRAUD époux de Marguerite GRAND ----- le 27/09/2014  
Marc DIDIER époux de Marguerite SEVERIN ----- le 20/10/2014  
Rose AMPILHAC veuve de Henri ARNOULT ----- le 10/11/2014

## BLOC-NOTES

### La mairie

Courriel : [mairie.allegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.allegre@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-allegre.com](http://www.mairie-allegre.com)  
Téléphone : 04 71 00 71 21  
Fax : 04 71 00 22 84  
*Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15  
le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.  
Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00*

### ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04  
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

### Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92  
*Permanences en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00*

### Déchetterie

*Ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM*

## Des numéros utiles

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Maison de santé** : 04 71 00 12 01

**Médecins de garde** (dimanches et jours  
fériés en journée) : 04 71 04 33 33

**Allo Enfance maltraitée** : 119

**Gendarmerie** : 17

**École laïque Jean Macé** : 04 71 00 70 29

**Micro-crèche** : 04 71 00 23 25

**Centre de loisirs** : 04 71 00 23 86

**Collège du mont-Bar** : 04 71 00 71 74

**Communauté de communes** : 04 71 00 51 89

**Office de tourisme** : 04 71 00 72 52

**Urgence dépannage électrique** : 0 810 333 043

**AGENDA** (dates qui nous ont été communiquées avant tirage du BI n°9)

### Janvier 2015

**Samedi 3 janvier**, 18h, CGS, vœux de la Municipalité

**Dimanche 11 janvier**, à partir de 14h, CGS, Assemblée Générale de "Génération Mouvement, Les Aînés Ruraux, Club des Amis du Mont Bar. Brioche et convivialité en fin d'AG.

**Samedi 24 janvier**, 17h00, salle des fêtes de Céaux d'Allègre - **Assemblée générale du Comité de jumelage**, suivie d'une soirée amicale avec repas.

**Dimanche 25 janvier - Loto des pompiers**

### Février 2015

**Dimanche 08 février - Loto de l'Amicale laïque**

### Mars 2015

**Vendredi 6 mars**, à partir de 14h, CGS, "Génération Mouvement, Les Aînés Ruraux, Club des Amis du Mont Bar". Bugnes du secteur. et convivialité

**Dimanche 15 mars**, 14h30, maison de retraite - **Goûter des aînés**. Organisé par le CCAS

**Vendredi 20 mars**, à partir de 14h, au CGS, "Génération Mouvement, Les Aînés Ruraux, Club des Amis du Mont Bar". Éliminatoires de belote pour tout le secteur.

**Samedi 28 mars**, CGS, tout le jour - **Journée Germaine TILLION** : conférence, tables rondes, théâtre..., Association Germaine Tillion Mémoires d'Allègre

### Avril 2015

**Samedi 11 avril - Bal masqué** - Amicale laïque

**Mardi 14 avril**, 09h30-12h00, CGS - **Don du sang**

**Judi 16 avril**, à partir de 12h, CGS, "Génération Mouvement, Les Aînés Ruraux, Club des Amis du Mont Bar". Choucroute du Club.

### Mai 2015

**23, 24, 25 mai, fêtes de la Pentecôte**

**Vendredi 29 mai**, 14h30, CGS - "**Mémoire en images**". Causerie autour des anciennes photos projetées. Organisé par le CCAS

### Juin 2015

**Samedi 27 juin - Fête de l'école**

### Et pour l'été 2015 :

**Juillet 2015 : 18-19 Juillet** : Fêtes Allègre médiéval

**Août 2015 : 02 août** : Fête de la Neira.

**07, 08 et 09 Août** : les 3 soirs d'Allègre

**Le jeu des différences** : La photo du bas comporte 8 erreurs



Solution : page suivante

Voici la solution du "jeu des différences" de la page précédente

La rangée d'arbres derrière le "parc du baron" a disparu.  
Le parcours de VTT a changé  
La chapelle Notre Dame de l'Oratoire n'est plus là.  
Le toit du collège a changé de couleur.  
Un lotissement a trouvé place au "Clos du Fangéas"  
La Potence est plus importante.  
Les terrains de tennis se sont transformés en prairie.  
Des arbres sont apparus dans la rue (J.B. MARCET) entre la mairie et l'école.

**PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : juin 2015**

### **Avis aux responsables d'associations**

Vous souhaitez faire découvrir votre association, faire connaître vos projets, faire part de vos difficultés...

Le bulletin municipal n°10 de juin 2015 vous sera largement ouvert.

Articles à communiquer en mairie avant le 1<sup>er</sup> juin 2015 à l'adresse :

***accueilmairie.allegre@orange.fr***